

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi quatorze avril à dix-sept heures, les membres du Conseil Communautaire de l'ORIENTE se sont réunis en session ordinaire en nombre prescrit par la loi à la Maison des Associations d'Aléria, sur convocation du Président, Jean-Claude Franceschi, conformément aux articles L.5211-22 et L.2122 alinéa 2 du Code Général des Collectivités territoriales.

Date de convocation : 10 avril 2025	Date d'affichage : 18/04/2025
-------------------------------------	-------------------------------

Membres en exercice : 40	Membres présents : 11
Procurations : 5	Nombre de votes : 16
Pour : 16	Contre : 0
Abstention : 0	

MEMBRES PRESENTS : ALESSANDRINI Anthony - ANGELI Paul - BUSSETTA Jean-Yves - CHEYNET Patrick - FRANCESCHI Jean-Claude - GIULY Martin - LUCIANI Dominique - MARCHETTI Laurent - PAOLACCI Jean-Toussaint - PIETRI-FILIPPI Ghislaine - VANUCCI Bernard

MEMBRES EXCUSES ET REPRESENTES : ANTONETTI Jean-Marie (à BUSSETTA Jean-Yves) - CASANOVA André (à FRANCESCHI Jean-Claude) - MAURIZI Pancrace (à VANNUCCI Bernard) - PALMIERI Michel (à ANGELI Paul) - PIRAS Marie-Antoinette (à CHEYNET Patrick)

MEMBRES ABSENTS : ANGELINI Colomba - BALDOVINI Anthony - BONIFACI Jean-François - BONY Sarah - CALENDINI Isabelle - CASTELLANI Jean-Charles - CHESSA Pascal - DOMPIETRINI Pierre-François - GIACOBETTI Xavier - GIUNGANTI Paul - GOZZI Dominique - GROSSI Christelle - LUIGGI Laure - MARIANI Marthe - MEDORI Séverin - NOIRAULT-ROSSI Patricia - ORSUCCI Christian - PAOLI Jean-François - PISTORES- RAMAZOTTI Jeanne - RICCIARDI-SAEZ Célia - ROSSI Pierre - SANTELLI Jean-Baptiste - TADDEI Laurence - VENTURINI Dominique

OBJET : VOTE DU TAUX POUR LA PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERS

La présente séance du Conseil Communautaire fait suite à celle du 10 avril 2025 à l'occasion de laquelle il a été constaté qu'il n'y avait pas de quorum. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment aux dispositions de l'article L. 2121-17, « lorsque le quorum n'est pas atteint, le Conseil communautaire est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum »

Le Président propose de voter une provision pour risques et charges financiers de 100 000€ à inscrire au chapitre 68 « dotations aux provisions » du budget primitif 2025, à l'imputation 6815. Cette somme représente 55% de la somme inscrite dans le CFU 2024 au compte 4161, soit un montant total de 180 000€.

Ce montant concerne des recettes très anciennes non encore recouvrées par la Communauté de communes de l'Oriente.

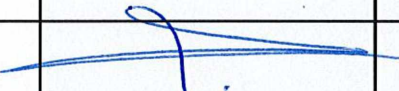
Le Président rappelle que les provisions pour risques et charges financiers visent à anticiper les éventuelles pertes ou dépréciations résultant de ces contentieux. Il s'agit de mettre en place une mesure prudentielle afin de préserver l'équilibre financier de notre communauté et de garantir une gestion saine et prévoyante.

Le conseil communautaire,

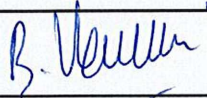
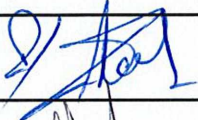
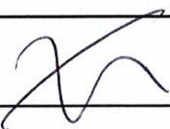
Où l'exposé du président, après en avoir délibéré,

DECIDE

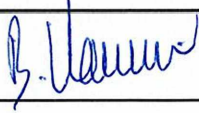
- **DE VOTER** une provision pour risques et charges financiers de 100 000€ à inscrire au chapitre 68 du budget primitif 2025, à l'imputation 6815 et demande au Président de mettre en œuvre les mesures nécessaires à la transcription budgétaire et comptable de cette décision.

OBJET : VOTE DU TAUX POUR LA PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERS						
NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
ALESSANDRINI Anthony	X					
ANGELI Paul	X					
ANGELINI Colomba						
ANTONETTI Jean-Marie	X				BUSSETTA Jean-Yves	
BALDOVINI Antony						
BONIFACI Jean-François						
BONY Sarah						
BUSSETTA Jean-Yves	X					
CALENDINI Isabelle						
CASANOVA André	X					
CASTELLANI Jean-Charles						
CHESSA Pascal						
CHEYNET Patrick	X					
DOMPIETRINI Pierre-François						
FRANCESCHI Jean-Claude	X					
GIACOBETTI Xavier						
GIUGANTI Paul						
GIULY Martin	X					
GOZZI Dominique						

OBJET : VOTE DU TAUX POUR LA PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERS

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
GROSSI Christelle						
LUCIANI Dominique						
LUIGGI Laure						
MARCHETTI Laurent						
MARIANI Marthe						
MAURIZI Pancrace					MAURIZI Pancrace	
MEDORI Séverin						
NOIRAULT- ROSSI Patricia						
ORSUCCI Christian						
PALMIERI Michel						
PAOLACCI Jean-Toussaint						
PAOLI Jean-François						
PIETRI-FILIPPI Ghislaine						
PIRAS Marie- Antoinette					CHEYNET G	
PISTORESI- RAMAZZOTTI Jeanne						
RICCIARDI-SAEZ Célia						
ROSSI Pierre						

OBJET : VOTE DU TAUX POUR LA PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERS

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE <u>TITULAIRE</u> <u>POUVOIR</u>
SANTELLI Jean-Baptiste						
TADDEI Laurence						
VANNUCCI Bernard	X					
VENTURINI Dominique						

NOMBRE DE VOTANTS : 16			
POUR : 16	CONTRE : /	NULS : /	ABS : /

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Le Président,

Jean-Claude FRANCESCHI

